



Envoyé en préfecture le 26/04/2016
Reçu en préfecture le 26/04/2016
Affiché le **SLOW**
ID : 091-219102860-20160425-DEL_2016_0020-DE



ELEMENTS DE CONTEXTE DE DEMANDE DE SOUTIEN POUR LE RESEAU DE CHALEUR GRIGNY-VIRY CHATILLON DEPLOYE PAR LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SEER

Depuis 2011, le SIPPAREC et les villes de Grigny et Viry-Chatillon se sont engagées dans un projet de géothermie profonde pour près de 10 000 logements, plus d'une trentaine d'équipements publics. Ce projet conjugue ambition écologique et réponse sociale durable. L'opération de géothermie entre dans une phase opérationnelle, le forage est programmé pour la fin du 1^{er} semestre 2016. Le dispositif géothermal sera mis en œuvre dès la saison de chauffe 2017-2018.

1/ LE CONTEXTE - POURQUOI UN PROJET DE GEOTHERMIE A GRIGNY ?

Le projet de géothermie a émergé suite à différentes études prospectives sur la filière thermique des deux grands ensembles que sont la copropriété de Grigny 2 (5000 logements) et la Grande Borne (3500 logements). Ces études menées de 2009 à 2011 ont mis en exergue :

- des coûts de chaleur anormalement élevés et fluctuant selon les évolutions du prix du gaz sur le marché mondial (**89€** sur Grigny 2 et **77€** sur la Grande Borne jusqu'en 2012).
- des évolutions législatives imposant d'une part des travaux conséquents sur les installations de chauffage non prévues et, d'autre part, de nouvelles taxes.

Une réalité sociale : la population la plus pauvre de l'Essonne, en situation de pauvreté énergétique - 42% de la population à la Grande Borne et 44% à Grigny 2 vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Grigny est la commune qui présente le revenu médian - 9 635€/an - le plus bas d'Essonne et d'Ile de France. Cette situation sociale permet d'affirmer qu'une partie non négligeable des ménages Grignois subit de plein fouet la précarité énergétique, traduction d'une précarité socio économique.

Une réponse avant tout sociale - A travers le projet de géothermie, la ville de Grigny a l'ambition d'affirmer qu'il est possible d'innover et d'intégrer l'enjeu de la transition énergétique dans un projet local à forte plus-value sociale, éléments structurants participant au changement d'image du quartier. L'opération vise également à démontrer que les interventions structurantes menées dans le cadre du renouvellement des quartiers populaires contribuent à augmenter le pouvoir d'achat des habitants, en agissant de façon substantielle sur le taux d'effort énergétiques.

2/ UNE GESTION PUBLIQUE POUR PORTER LE PROJET


Le 3 mars 2014, une Société Publique Locale - la Société d'Exploitation des Energies Renouvelables Grigny-Viry (SEER) - a été créée pour porter l'opération de géothermie avec comme actionnaires le SIPPAREC (51% du capital) et les deux villes (Grigny 34.7% et Viry-Chatillon 15.3%).

La SEER Grigny-Viry est née de la volonté commune du Syndicat Intercommunal le SIPPAREC et des deux collectivités locales de créer une structure publique apte à mener à bien le projet géothermal eu égard au contexte spécifique du territoire et avec l'ambition d'associer durablement les habitants dans la gestion de cette structure (création d'un comité des usagers et participation de censeurs au conseil d'administration).

3/ UN TERRITOIRE CIBLE PAR DES DISPOSITIFS D'INTERÊT NATIONAL

De par la singularité de Grigny, la ville bénéficiera demain d'un Contrat d'Intérêt National afin que soit apportée une attention particulière à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie globale



Envoyé en préfecture le 26/04/2016
Reçu en préfecture le 26/04/2016
Affiché le 
ID : 091-219102860-20160425-DEL_2016_0020-DE

traitant de façon croisée les questions urbaines et sociales et visant à améliorer le cadre et les conditions de vie de tous les habitants. Ce contrat est en cours d'élaboration et devrait être signé d'ici la fin avril.

D'ores et déjà, une préfiguration d'une opération d'intérêt national (ORCOD-IN) est en cours pour le quartier de Grigny 2, plus grande copropriété de France en situation d'extrême dégradation. Le projet de géothermie et plus spécifiquement la baisse et la maîtrise des charges de chauffage sur le long terme rendues possibles par le déploiement de cette énergie renouvelable bénéficiera en premier lieu aux 17 000 habitants de ce quartier.

4/ LE PROJET DE GEOTHERMIE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON

3 quartiers seront raccordés prioritairement : Grigny 2, la Grande Borne et les érables (à Viry-Chatillon), soit près de 10 000 logements. Pour ces 3 grands ensembles, le protocole de pré-raccordement est signé ou en cours de signature. Seront raccordées toutes les constructions de logements sur le tracé du réseau notamment les futures opérations de la ZAC Centre ville (dispositions intégrées aux promesses de vente). Plus de 30 équipements publics bénéficieront des installations de géothermie.

L'appel d'offre pour le forage est en cours.

Cette opération permet de diminuer les émissions de CO2 de 15 000 tonnes par an.

Le coût des investissements s'élève à 29,5 millions d'€ HT décomposés : 11.8 millions pour le forage, 3.2 millions pour les interventions sur chaufferie, 12 millions pour les travaux sur les réseaux (12km), 2.1 millions pour les honoraires.

Le taux de subventions fond chaleur obtenu s'élève à près de 31% (ADEME et Région Ile de France). Le prix de sortie moyen est de 63,4€ TTC/ MWh (données Délégation de Service Public).

4/ LA CANDIDATURE AU FOND D'INVESTISSEMENT

L'objectif dans le cadre des contrats de pré-raccordement est de s'engager sur un prix de chaleur inférieur à la situation actuelle (montant TTC). Pour autant compte-tenu de l'urgence sociale décrite ci-dessus, l'enjeu est de poursuivre la mobilisation des partenaires publics afin d'atteindre un prix de chaleur soutenable pour les habitants, un prix qui permette de sortir durablement de la situation de précarité énergétique.

L'objectif est donc de faire baisser les prix de sortie pour les usagers. Cette baisse doit directement profiter à tous les résidents du logement social et des copropriétés, ainsi qu'aux équipements publics et aux entreprises.

Montant de l'aide demandée

L'opération est soutenue, d'ores et déjà, par l'ADEME et la Région Ile de France dans le cadre du fond chaleur à hauteur de près de 30%. Néanmoins, l'objectif est d'atteindre par le biais du fond de soutien à l'investissement un taux de subvention de 40% sur l'ensemble de l'opération.

Il est donc demandé une subvention de 2.655 millions d'€.

Cette subvention aurait pour conséquence de diminuer le prix de sortie de l'ordre de 2€/Mwh.